

CHIMIREC CDS
20, rue Jean Moulin
28700 BEVILLE-LE-COMTE

Préfecture d'Eure-et-Loir
Bureau des procédures environnementales
Place de la République CS 80537
28019 CHARTRES Cedex

A l'attention de Madame la Préfète

A Béville Le Comte, le 17/01/2023

Objet : Eléments de réponse à la demande de compléments relatifs au dossier de demande d'autorisation environnementale – Réponse à l'avis du SDIS Eure-et-Loir

Copie : DREAL Centre Val-de-Loire, UD 28, M. Jonathan SIVERA (jonathan.sivera@developpement-durable.gouv.fr)

Madame la Préfète,

Notre société CHIMIREC CDS est autorisée à exploiter un établissement de tri, transit, regroupement et prétraitement de déchets dangereux et non dangereux sur la commune de Béville Le Comte.

Dans le cadre d'un projet d'extension visant à étendre les capacités de regroupement et de stockage des déchets, nous avons déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale le 8 décembre 2021.

Un avis assorti de préconisations a été formulé le 05 décembre 2022 par les services du SDIS Eure-et-Loir. Ces éléments sont repris ci-après.

Préconisations relatives à l'accessibilité au site :

- ❖ *Permettre aux services de secours et de lutte contre l'incendie de pouvoir pénétrer en tout temps et sans délai dans l'enceinte de l'entreprise, soit par l'intermédiaire d'une présence humaine, soit par un dispositif permettant la manœuvre manuelle des portails implantés à l'entrée ou en périphérie du site en dehors des heures d'ouverture.*

Dans le cas où une intervention des services de secours soit nécessaire sur le site CHIMIREC CDS, en dehors de la période d'exploitation de l'établissement, le site resterait accessible depuis l'accès dédié aux services d'intervention et de secours et aménagé spécifiquement dans le cadre du projet, en limite de la rue d'Encherville au Nord du site. Ce portail sera fermé par un cadenas, dont une clé sera remise aux services de secours.

De plus, le site est sous vidéosurveillance, permettant une surveillance constante des installations.

Préconisations relatives à l'accessibilité aux installations :

- ❖ Assurer la desserte du site par des voies maintenues dégagées pour la circulation et le croisement sur le périmètre de l'installation.

Les consignes d'exploitation du site prévoient que la voie de circulation faisant le tour de l'établissement soit laissée libre en toute circonstance. Cette voie permet d'une part la circulation des poids-lourds sur le site, et d'autre part, permettra aux services de secours d'intervenir auprès des installations dans le cas d'un événement accidentel.

- ❖ Veiller à ce que les entrées principales des bâtiments soient maintenues accessibles.

De la même façon, les consignes d'exploitation interdisent toute occupation par des déchets, des contenants ou tout équipement devant les portes d'accès aux différents bâtiments ou aux différentes zones d'exploitation de l'établissement.

Un marquage au sol permettra de matérialiser ces zones.

Préconisations relatives à la défense extérieure contre l'incendie :

- ❖ Disposer la réserve incendie en dehors des flux thermiques inscrits dans l'étude de dangers.

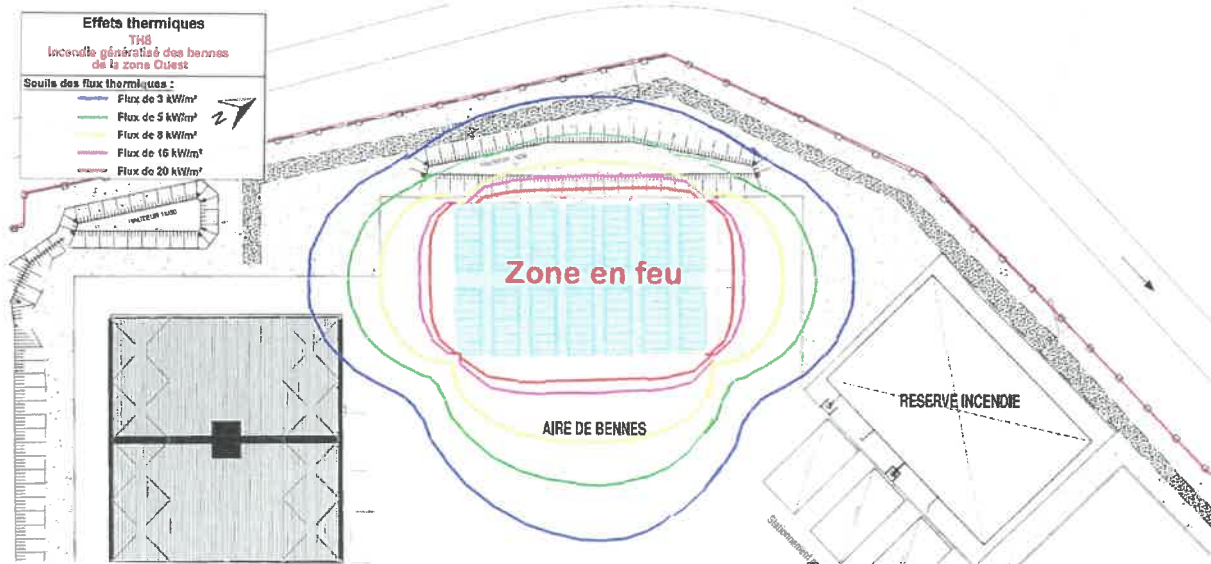
En vue de retirer la réserve incendie de la zone en feu associée à l'incendie de la zone d'entreposage des bennes de stockage de déchets, il est proposé de mettre en place une consigne d'exploitation visant à ne stocker que des déchets incombustibles au niveau des deux bennes les plus proches de la réserve incendie. Cette consigne sera complétée par un marquage au sol dédié.

Ainsi, la zone supposée en feu sera de fait réduite.

Le scénario TH8 a été mis à jour pour considérer ces modalités d'exploitation des bennes. Les éléments sont présentés ci-après :

Évènement redouté	Calculs des flux thermiques					
Incendie généralisé des bennes de stockage de la zone Ouest	Caractéristiques de la zone en feu	Surface en feu : 316 m ² (22,6 m x 14 m) Taux d'occupation : 67 % (Espaces vides entre les bennes) Hauteur de stockage maximale au sein des bennes : 2,6 m				
	Structures coupe-feu	Aucune				
	Type de produits en feu	Bennes de déchets dangereux (pondération)				
	Caractéristiques de combustion	Flux thermique initial : 28,7 kW/m ² Taux de combustion : 0,035 kg/m ² /s				
	Hypothèses de calcul	Taux d'humidité de l'air : 70 % Hauteur de la cible : 1,5 m				
TH8	Les distances calculées (en m) pour les différents fronts de flamme sont présentées dans le tableau suivant :					
	Flux thermique	3 kW/m ²	5 kW/m ²	8 kW/m ²	16 kW/m ²	20 kW/m ²
	Distance d'effets (Longueur Est)	17 m	12 m	8,5 m	4 m	3 m
	Distance d'effets (Longueur Ouest)	9 m*	6,5 m*	3,5 m*	2,5 m*	1 m*
	Distance d'effets (Largeurs Nord et Sud)	14 m	10 m	7,5 m	3,5 m	2,5 m
	Hauteur de flamme : 6,5 m (selon les recommandations de l'INERIS : 2,5 x hauteur de stockage)					
	* Limitée par le merlon à l'Ouest					

La cartographie des effets thermiques associés à ce scénario est représentée ci-après :



Ainsi, et en ne stockant que des déchets incombustibles dans les deux bennes les plus proches de la réserve incendie, cette dernière resterait en dehors des effets thermiques induit par l'incendie de la zone d'entreposage des bennes du site CHIMIREC CDS.

L'exploitant mettra donc en place une consigne d'exploitation en ce sens ainsi que le marquage au sol associé.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez recevoir, Madame La Préfète, nos respectueuses salutations.

Stéphane HEIDMANN

Directeur de CHIMIREC CDS

CHIMIREC CDS

ZA - 20 Rue Jean Moulin
28700 Béville-le-Comte

Tél : 02 37 31 23 79 - Email : cds-services@cds-services.fr

SIRET 439 738 055 00029 - APE 3822 Z

N°TVA Intracommunautaire FR 15 439 738 055